RÉF: 143120

Media training (entraînement à la prise de parole médiatique)

Le média training (entraînement à la prise de parole médiatique) est une formation dont les objectifs sont:

- dapprendre à bien se préparer en amont dune interview avec un journaliste,
- d'adapter son discours en fonction des connaissances du journaliste,
- d'optimiser sa gestuelle,
- d'identifier les opportunités de placer ses messages.

Les objectifs

- Être à l'aise devant une caméra et dans un contexte d'interview médiatique
- Identifier les messages à transmettre dans un contexte d'interview médiatique
- Adapter sa manière de présenter les messages en fonction du type d'interview

Public concerné

- Dirigeant d'entreprise, Entrepreneur indépendant, directeur commercial,
- Directeur de la communication, directeur marketing, responsable communication.
- Responsable RH, manager, technicien, chef de projet & responsable d'équipe.

Le programme

- Connaître les outils de la communication et des relations presse
- Faire connaissance avec les journalistes et les médias (leurs attentes, leurs contraintes)
- Définir son territoire de parole et identifier son rôle en tant que porte-parole
- Apprendre les techniques pour réussir ses interviews : discours, posture et gestuelle

Prérequis

- Être porte-parole

Modalités d'évaluation

- Exercices filmés et débriefs
- Observations de la formatrice
- Auto-évaluation

Pédagogie

- Exercices d'identification et placement de messages
- Exercices d'illustration de ses messages avec des exemples et des métaphores

Intervenante



Virginie JULLION vjullion@coapi.fr

Intra

- Durée 6h scindée en deux ou trois sessions. A défnir.
- Formateur Virginie JULLION
- Prix : 1200.00 € HT

Tarif variable selon le nombre de porte-parole par session

Accessibilité de nos prestations pour les publics en situation de handicap

Accessibilité de nos prestations pour les publics en situation de handicap ou autres spécificités (merci de nous signaler avant l'entrée en formation les caractéristiques de votre situation pour l'adaptation des modalités de la prestation).